

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'agriculture,  
de l'alimentation,  
de la pêche, de la ruralité  
et de l'aménagement du territoire

Arrêté du **27 MARS 2012**

**portant nomination à la commission nationale technique du Conseil supérieur  
d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire**

NOR : AGRT1209101A

**Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de  
l'aménagement du territoire,**

Vu le chapitre I du titre I du livre VI du code rural et de la pêche maritime et notamment les  
articles L.611-1, D.611-4 et D.611-5,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés membres de la Commission nationale technique prévue à l'article D.611-4 :

1° Au titre du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et  
alimentaire et en qualité de représentants de la transformation agricole :

- M. Philippe Mangin, Président de Coop de France,
- M. Jean-René Buisson, Président de l'Association Nationale des Industries Agroalimentaires (ANIA).

2° Au titre des personnalités extérieures au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de  
l'économie agricole et alimentaire :

a) en qualité de représentants des établissements mentionnés à l'article R.621-1 :

- Mme Isabelle Chmitelin, Directrice de l'ODEADOM,
- Mme Claire Legrain, Chef du service entreprises et marchés de FranceAgrimer,
- Mme Laure Le Bourgeois, Chef de l'unité entreprises et filières de FranceAgrimer.

b) en qualité de représentant de la coopération agricole :

- M. Yves Le Morvan, Directeur général délégué de Coop de France.

c) en qualité de représentants des producteurs membres d'organisations de producteurs de la filière  
des fruits et légumes :

- M. Bernard Guillard de Producteurs de Légumes de France,
- M. Jean-Paul Arce de la Fédération nationale des producteurs de fruits (FNPF),
- M. Christophe Thibault de la Fédération française de la coopération fruitière, légumière et  
horticole (FELCOOP),
- M. Vincent Faugier de l'Association de gouvernance économique des fruits et légumes (GEFEL).

d) en qualité de représentants des producteurs membres d'organisations de producteurs des filières de productions animales :

- M. Jean-Pierre Duclos de la Fédération nationale bovine (FNB),
- M. Serge Préveraud, Président de la Fédération nationale ovine (FNO),
- M. François Monge de Coop de France,
- M. Marcel Denieul, de la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL).

e) en qualité de représentants des producteurs membres d'organisations de producteurs de la filière viti-vinicole :

- M. Bernard Farges, Président de la Confédération nationale des appellations d'origine contrôlée (CNAOC),
- M. Boris Calmette, Vice-Président de la Confédération des coopératives viticoles de France (CCVF).

f) en qualité de représentants des organisations spécialisées de producteurs de la filière forestière :

- M. Henri Plauche Gillon, Président de la Fédération nationale des syndicats de forestiers privés (FPF),
- M. Pierre Ducray, Directeur de l'Union de la Coopération Forestière Française (UCFF).

## Article 2

Cet arrêté fera l'objet d'une publication au Bulletin Officiel du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

Fait le 27 MARS 2012

Pour le ministre et par délégation,  
l'Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts

FRANÇOIS CHAMPANHET